

Annexe au cahier des charges pour l'organisation des compétitions de Tennis de Table de la Fédération Française Handisport

	Informations				Prise en charge par la Commission				Prise en charge Club Organisateur												
	Nombre de joueurs debout	Nombre de joueurs fauteuils	Nombre de Tables	Places Assises ou Tribunes	Frais de déplacement	réunion de préparation	Récompenses Officielles	Promotion Communication Site Internet	Circulaire aux Qualifiés	Mise à Disposition d'Arbitres diplômés (AR)	Juge Arbitrage à trouver et à indemniser (déplacement et prestation)	hébergement et restauration	transport des sportifs (liaison hotel-salle-gare/aéroport)	Balles plastiques 3 étoiles	Récompenses	Informatique (connexion internet + ordinateur)	Dossards	Plaquette - Affiche - Promotion	Transmission des Résultats	sonorisation	Organisation Buvette / Repas
Critérium Fédéral Nationale 1	16	16	9	100	JA3, Directeur Sportif et Adjoint			oui	oui	12	1 JA3, 1 JA adjoint 1 Responsable des Arbitres,	3 personnes dont le JA, le DS et DSA	oui	72	oui	oui		oui	oui	oui	oui
Critérium Fédéral Nationale 2	16	16	9	100	JA3, Directeur Sportif et Adjoint			oui	oui	12	2 JA2	3 personnes dont le JA, le DS et DSA	oui	72	oui	oui		oui	oui	oui	oui
Critérium Fédéral Nationale 3 (Nord ou Sud)	16	16	9	100				oui	oui	auto arbitrage des joueurs	1 JA 2			72	oui	oui		oui	oui	oui	oui
Critérium Fédéral Région ou Inter-Région	max 32	max 32	8 à 16	100				oui	oui	auto arbitrage des joueurs	1 JA2			72	oui	oui		oui	oui	oui	oui
Championnat de France par équipes	32	32	16	200	2 JA3, DS et DSA	1	trophées aux vainqueurs, médailles aux 3 premières équipes	oui	oui	24	2 JA3, 1 RA, 8 JA1	4 personnes (2 JA3, DS, Resp. Commission)	oui	144	oui	oui		oui	oui	oui	oui
Championnat de France Multi-Catégorie	96	36	16	400	2 JA3, DS et DSA	1	médailles aux 3 premiers par tableau	oui	oui	24	2 JA3, 1 RA	4 personnes (2 JA3, DS, Responsable Commission)	oui	144	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Championnat de France Open	72	72	16	400	2 JA3, DS et DSA	1	médailles aux 3 premiers par tableau	oui	oui	24	2 JA3, 1 RA	4 personnes (2 JA3, DS, DS adjoint)	oui	144	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

NB : Les aires de jeu doivent être de 10 mètres x 5 mètres pour les joueurs debout et de 8 mètres x 4 mètres pour les joueurs fauteuil

NB 2 : la salle de jeu et l'accès à la restauration doit être accessible aux fauteuils, le sol adapté aux pratiques debout et fauteuils. Pensez aux allées de circulation